

# LES 10 ENGAGEMENTS DU MUSÉUM

Le Muséum s'engage à mettre en œuvre les principes suivants :

## 1 Humaniser la rencontre entre les publics et le Muséum

Le Muséum peut se définir comme un dispositif global de médiation scientifique, culturelle et sociétale. La médiation humaine occupe une place prépondérante dans ce dispositif et concrétise la volonté d'humaniser la rencontre entre les publics et le Muséum, entre les publics et les contenus scientifiques, culturels et sociétaux.

## 2 Favoriser l'égal accès à la culture scientifique

Le médiateur est porteur du projet global du Muséum. Il s'engage à diffuser et à partager des connaissances de façon à faciliter leur appropriation par tous, sans discrimination. Il contribue ainsi à l'émergence d'une citoyenneté avisée et responsable.

## 3 Accueillir tous les publics dans leur diversité

Le médiateur dispose d'un savoir-faire doublé d'un savoir-être lui permettant de communiquer avec les différents publics (familles, amateurs éclairés, personnes en situation de handicap...). Il tient compte des différences de chacun et invite à partager des expériences autour d'un objet exposé ou d'une thématique, dans un esprit de respect et de convivialité.

## 4 Valoriser les collections et les expositions

Le médiateur sensibilise aux valeurs patrimoniales et culturelles des collections et invite chacun à les faire siennes. Il possède des connaissances sur l'ensemble des contenus, de l'histoire et des métiers du Muséum.

## 5 Faciliter la compréhension et l'appropriation des contenus

La médiation interpersonnelle s'inscrit dans une démarche positive. En facilitant l'accès aux connaissances, le médiateur permet une meilleure appropriation des contenus proposés au visiteur. Il aiguise sa curiosité et son plaisir d'apprendre et le rend acteur de son propre parcours d'exploration du Muséum.



## 6 Transmettre des informations rigoureuses

Le médiateur n'intervient pas en tant qu'expert scientifique mais il vérifie les données qu'il transmet et bénéficie des compétences des spécialistes, garantissant la qualité et la vélocité de ses interventions. Il maintient une veille sur l'actualité de la recherche et des connaissances scientifiques qui sont vérifiées conformément aux principes et à la rigueur de la démarche scientifique.

## 7 Être neutre et impartial

Le Muséum se positionne comme un espace de neutralité dans la Cité. Le médiateur s'engage à ne pas faire intervenir ses opinions et ses convictions personnelles dans ses échanges avec le visiteur.

## 8 Encourager l'échange et le dialogue

Le Muséum est un lieu d'information et de débat dédié à la relation Homme-Nature-Environnement. Le médiateur sensibilise le public aux relations qui unissent Sciences et Société. Il apporte des informations scientifiques, culturelles ou sociétales de façon à susciter un dialogue argumenté et contribuer à ce que chacun puisse se forger sa propre opinion.

## 9 Orienter et guider le visiteur

Le médiateur éclaire le visiteur sur les contenus, mais il renseigne aussi sur le fonctionnement, les missions, l'organisation du Muséum (localisation des animations, programme des activités de médiation, tarifs...) et les services associés. Le médiateur est un facilitateur de la visite.

## 10 Tisser des liens durables entre le public et le Muséum

La présence des médiateurs a vocation à réduire la distance entre le public et l'institution muséale, à introduire du débat au sein du Muséum et à instaurer une relation citoyenne durable, ouverte et non marchande avec le public.